

PRÉFECTURE DE LA RÉGION PICARDIE
PRÉFECTURE DE LA SOMME

21 JAN. 2010

Amiens, le 11 décembre 2010

**INSTALLATIONS CLASSÉES
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

CESSATION D'ACTIVITÉ

Le préfet de la région Picardie, préfet de la Somme, donne acte à Maître SOINNE, en qualité de liquidateur judiciaire de la S.A.R.L. R. MOREL, désigné par décision du 08/09/2009, de sa déclaration du 16 septembre 2009 relative à la mise à l'arrêt définitif du site de la S.A.R.L. R. MOREL établi sur le territoire de la commune de GAMACHES zone industrielle « La Folie » parcelles cadastrées section AM n° 63 et 67.

Pour le Préfet et par délégation,
Le chef de bureau,

Nicolas GRENIER

Copie adressée à :

Mairie de GAMACHES

- ⇒ s/c de Madame le sous-préfet de l'arrondissement d'ABBEVILLE
- ⇒ Monsieur le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement
- ⇒ Monsieur l'inspecteur des installations classées
- ⇒ Monsieur le directeur départemental de l'équipement de la Somme
- ⇒ Madame la directrice départementale de l'agriculture et de la forêt de la Somme
- ⇒ Monsieur le directeur départemental des services vétérinaires de la Somme
- ⇒ Monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours de la Somme